Architecture sincère

Autor(en): **Piccard, Marc**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **64 (1938)**

Heft 19

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-49227

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

64e année 10 septembre 1938 N° 19

BULLETIN TECHNIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

ABONNEMENTS :
Suisse : 1 an, 12 francs
Etranger : 14 francs
Pour sociétaires :
Suisse : 1 an, 10 francs
Etranger : 12 francs
Prix du numéro :
75 centimes.
Pour les abonnements s'adresser à la librairie F. Rouge & Cie, à Lausanne.

Paraissant tous les 15 jours

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale. — Organe de publication de la Commission centrale pour la navigation du Rhin.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. Neeser, ingénieur, à Genève ; Vice-président : M. Imer, à Genève ; secrétaire : J. Calame, ingénieur, à Genève. Membres : *Fribourg :* MM. L. Hertling, architecte ; A. Rossier, ingénieur ; *Vaud :* MM. C. Butticaz, ingénieur ; E. Elskes, ingénieur ; Epitaux, architecte ; E. Jost, architecte ; A. Paris, ingénieur ; Ch. Thévenaz, architecte ; *Genève :* MM. L. Archinard, ingénieur ; E. Odier, architecte ; Ch. Weibel, architecte ; *Neuchâtel :* MM. J. Béguin, architecte ; R. Guye, ingénieur ; A. Méan, ingénieur cantonal ; *Valais :* MM. J. Couchepin, ingénieur, à Martigny ; J. Dubuis, ingénieur, à Sion.

Rédaction : H. Demierre, ingénieur, 11, Avenue des Mousquetaires, La Tour-de-Peilz.

ANNONCES
Le millimètre sur 1 colonne, largeur 47 mm :
20 centimes.
Rabais pour annonces répétées.
Tarif spécial pour fractions de pages.
Régie des annonces :
Annonces Suisses S. A.
8, Rue Centrale (Pl. Pépinet)
Lausanne

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE
A. Dommer, ingénieur, président ; G. Epitaux, architecte ; M. Imer ; A. Stucky, ingénieur.

SOMMAIRE : *Architecture sincère*, par Marc Piccard, architecte F. A. S. et S. I. A. — *Les données géologiques dans quelques problèmes de fondations*, par Augustin Lombard, Dr ès Sc. Privat-Docent à l'Université de Genève (suite et fin). — *Halle métallique démontable*, par J. Zwahlen, ingénieur. — *Technique de l'industrie du chauffage et de la ventilation.* — *Dévaluation du franc et économie suisse.* — *N. O. K. ou K. W. O.?* — *Gloire au « Poly » !* — Bibliographie. — Service de placement. — Documentation.

Architecture sincère

par Marc Piccard, architecte *F. A. S.* et *S. I. A.*

Qu'est-ce qu'une villa et à quoi cela sert-il ?

Une villa est une sorte de bonbon, souvent rose, en forme de palais, de château, d'hôtel de ville ou de poste..., cependant en miniature. C'est *posé* dans un jardin-mouchoir de poche et cela paraît fort satisfait de soi-même. Le bonbon est bien symétrique et fait savoir que M. X. est devenu propriétaire. C'est là sa principale fonction. Parfois ces sucreries servent aussi à « habiter », mais c'est secondaire.

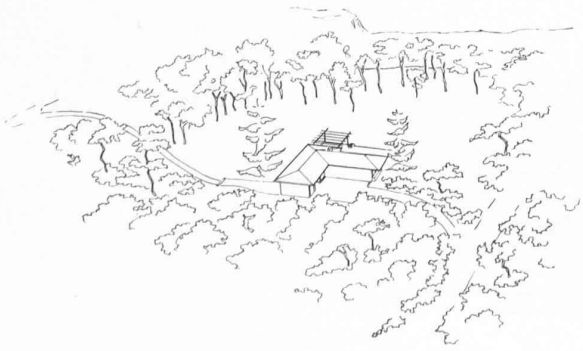

Fig. 1. — *Loup :* Perspective du site.

Faut-il s'en plaindre ?

Chacun fera comme bon lui semblera, mais voyons plutôt comment les architectes *Robert Loup*, *Jean-Pierre Vouga* et *Robert Ziegeler* conçoivent une villa..., non, une habitation.

Tous les trois s'efforcent d'être sincères. Avec tact ils cherchent à s'adapter et c'est leur principal mérite. Ils veulent tirer le meilleur parti possible des données du problème et, partant, servent leurs clients. Dans chaque bloc de marbre, dit-on, il y a un chef-d'œuvre plastique (pas toujours !) et il suffit d'enlever l'excédent de marbre pour le trouver. De même, *chaque terrain à bâtir renferme des qualités à découvrir*. Les mettre en valeur, les considérer comme point de départ, ce devrait être l'art de construire. C'est ce que savent les architectes Loup, Vouga et Ziegeler et c'est pourquoi leurs constructions sont autochtones. Considérant que la symétrie sert à « représenter » (remarquons qu'il faudrait être sot pour ne pas l'apprécier là où elle a eu ce but), ils la dédaignent : « habiter » d'une façon symétrique est un non-sens ; les locaux de la maison, ayant chacun une fonction déterminée, obéissent à une autre ordonnance que celle de la symétrie. Enfin ces architectes disposent les volumes avec un sens des proportions que n'a pas toujours le confiseur.

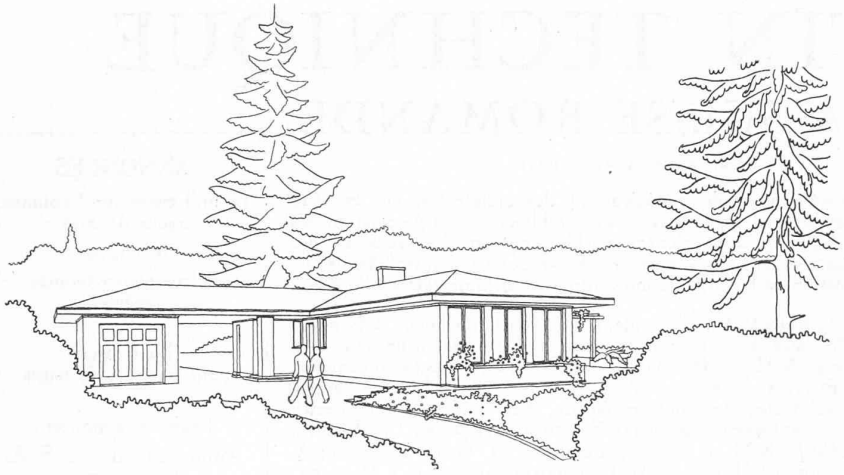

Fig. 2. — *Loup :* Perspective côté ouest.

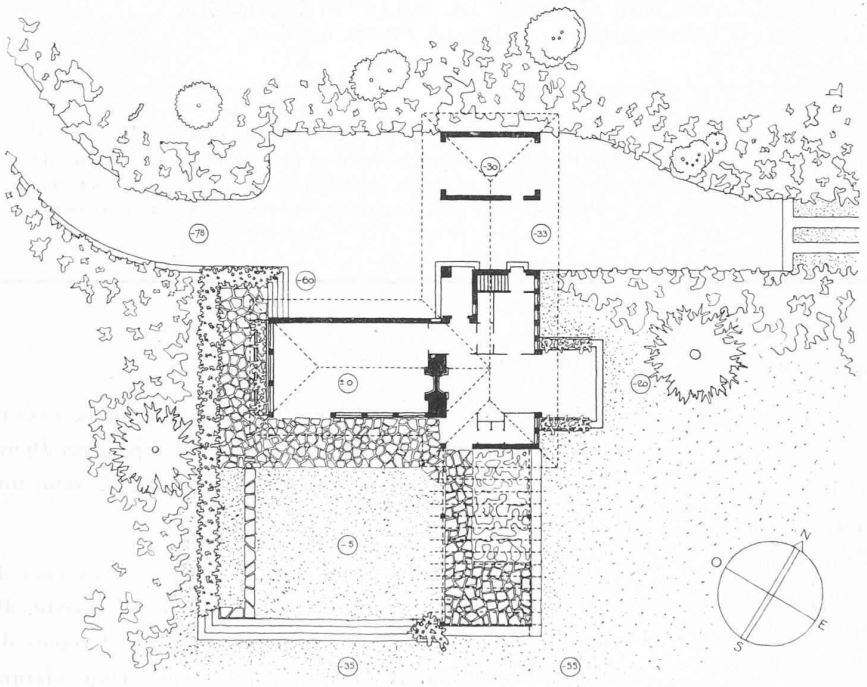

Fig. 3. — *Loup :* Etat actuel.
Echelle 1 : 400.

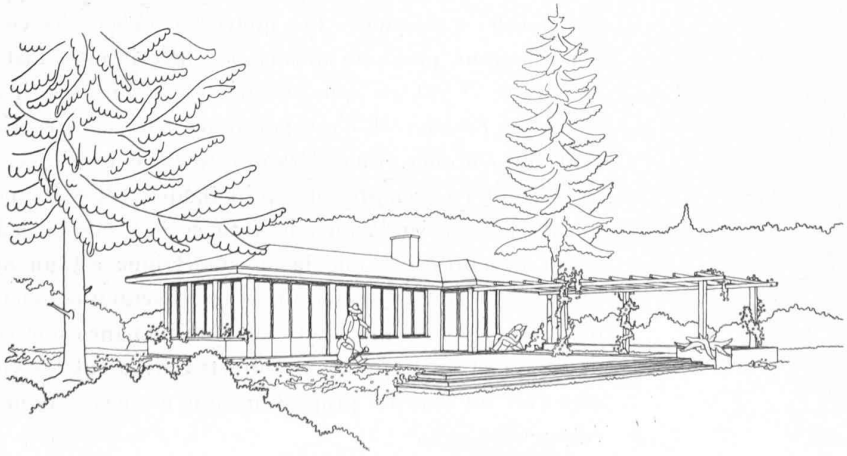

Fig. 4. — *Loup :* Perspective côté lac.

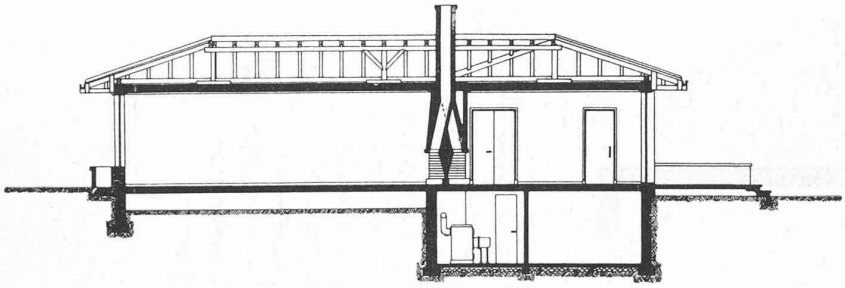

Fig. 5. — *Loup* : Coupe. Remarquez la construction de la cheminée. Echelle 1 : 200.

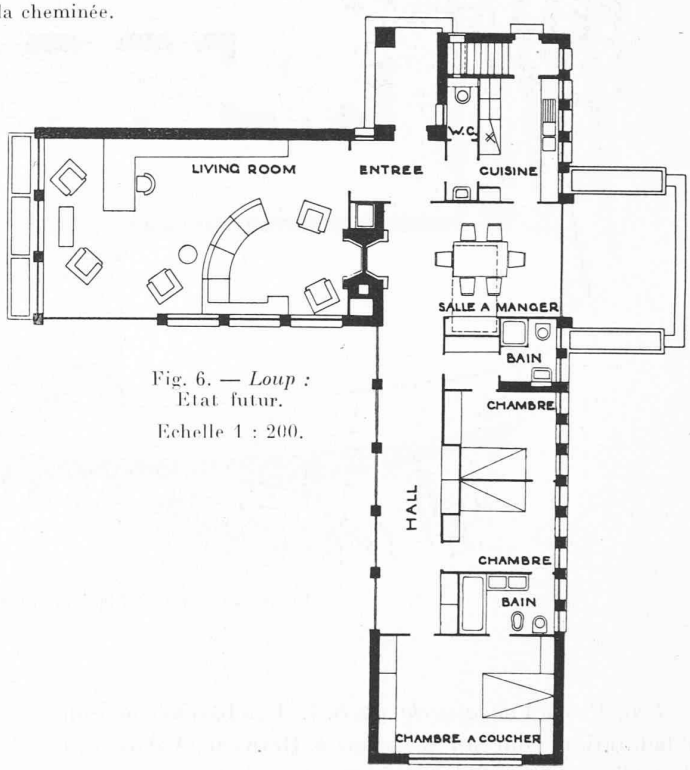

Fig. 6. — *Loup* : Etat futur. Echelle 1 : 200.

Robert Loup, architecte S. I. A., a conçu et exécuté, à Buchillon, pour un célibataire, un pavillon-résidence d'été et fin de semaine. Tous les locaux devaient être de plain-pied et leur entretien réduit au minimum. Le pavillon devait pouvoir s'agrandir selon une étape ultérieure.

Le vaste terrain à bâtir, une spacieuse clairière-falaise dominant le lac, offrait de multiples possibilités d'implantation. Dès lors point n'était besoin de reléguer la maison dans un angle pour obtenir un jardin. Le pavillon sera-t-il juché au bord de la falaise, à proximité immédiate du lac ? Non, afin d'obtenir un premier plan devant les pièces, il trône au centre de la parcelle, sans pourtant être perdu dans la grandeur du site, car le plan, conçu largement, librement, donne aux volumes un caractère éminemment statique, que soulignent les vigoureux avant-toits. Les locaux sont groupés par corps de bâtiment, en réception, habitation et service, et chacun a une lumière adéquate. Au nord, les ouvertures sont réduites au minimum, tandis que du côté soleil les murs sont largement percés de baies et portes vitrées. Ainsi, par des terrasses de plain-pied, dallées, formant transition, l'intérieur de la maison est intimement lié au jardin.

L'intérieur du pavillon a été aménagé avec logique et goût. Pour réduire l'entretien, tous les sols ont été carrelés et les parois peintes. Un chauffage par rayonnement a été adopté, tandis que de grandes cheminées servent de chauffage d'appoint pour la mi-saison.

Construction : Murs : briques perforées ; dalle du rez-de-chaussée : fers et hourdis ; dalle sur rez-de-chaussée : béton et liège ; toiture : bois et tuiles Ludowici ; fenêtres et portes extérieures : acier ; portes intérieures : noyer contreplaqué ; sols : klinker ; dallages extérieurs : Sembrancher ; route carrossable dans la forêt : deux bandes de béton écartées de 85 cm, avec joints tous les 3 m.

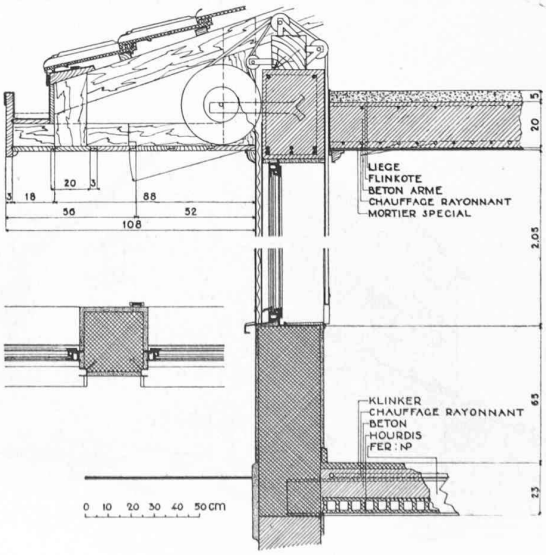

Fig. 7. — *Loup* : Détail de construction.

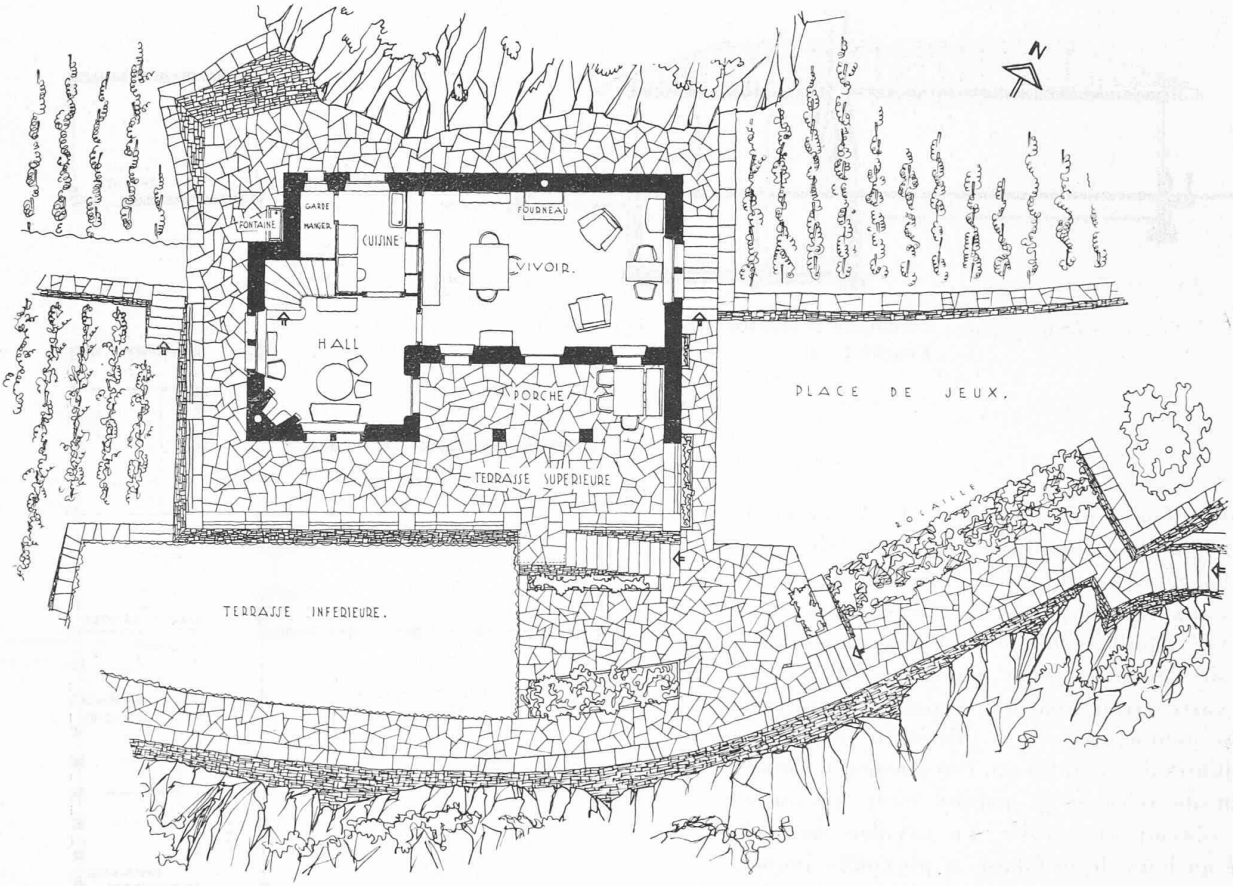

Fig. 8. — *Vouga :* Plan du rez-de-chaussée. Echelle 1 : 200.

Jean-Pierre Vouga, architecte S. I. A., a bâti une maison d'habitation pour un médecin, à Branson (Valais), au flanc d'un coteau aride, mi-vigne, mi-rocher.

En utilisant les matériaux du pays (cailloux empruntés au rocher même) J.-P. Vouga a réussi une œuvre dont le caractère autochtone est intense. Sans faire de l'« histoire » et sans rechercher l'« épate », il a su donner à sa maison, dont la conception est parfaitement vivante, le charme d'une saine tradition. Les plans dénotent de la richesse de conception : vivoir et hall précédés d'un porche *en relation directe avec les terrasses* et destiné à entretenir la fraîcheur, chambres à coucher donnant sur un balcon-auvent, surplombant la plaine du Rhône.

Le garage, pour deux voitures, se trouve au niveau du Rhône, une centaine de marches au-dessous de la maison.

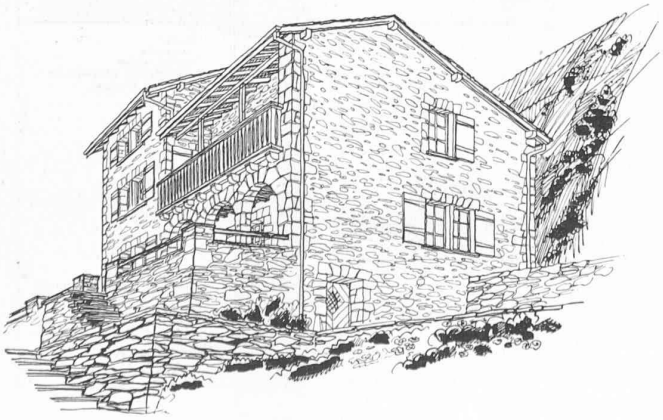

Fig. 9, — *Vouga :* Perspective.

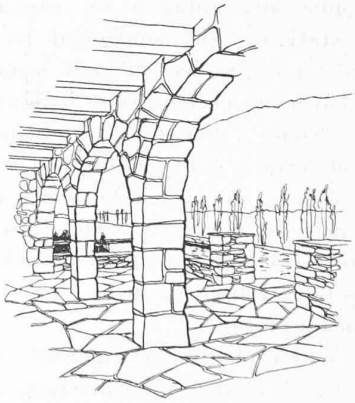

Fig. 10. — *Vouga :* Le porche et le Rhône.

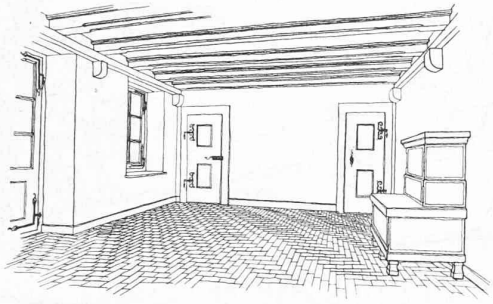

Fig. 11. — *Vouga :* L'intérieur du vivoir.

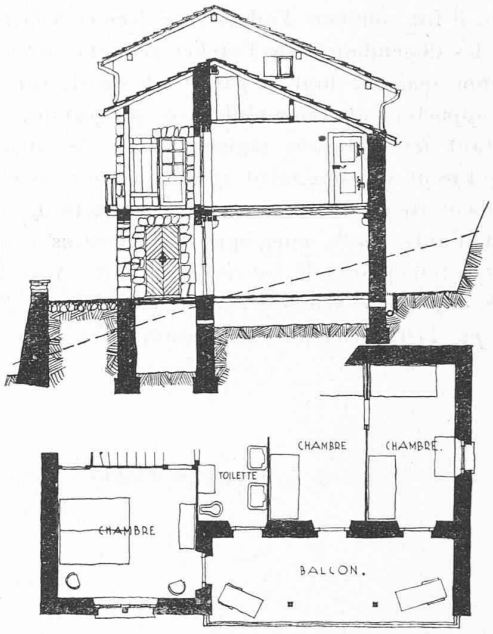

Fig. 12. — *Vouga :* Coupe et plan du 1er étage. Echelle 1 : 200.

Construction : Cailloux pris sur place ; balustrade, poutraison et menuiserie : bois de mélèze ; tablettes et dallages en pierre de Sembrancher ; couverture : ardoises brutes.

Robert Ziegeler, architecte S. I. A., a transformé, dans des conditions particulièrement difficiles, une vieille maison, au bord du lac, à Pully. Le propriétaire de la villa (hachurée sur l'ancienne situation : fig. 13) avait acheté la maison voisine, afin d'en transformer la partie ouest en un atelier de sculpture pour lui-même. D'ailleurs, selon l'acte de vente, l'ancien propriétaire jouissait, pendant deux ans encore, de la partie est de la vieille maison.

C'est à ce moment que l'architecte a été consulté.

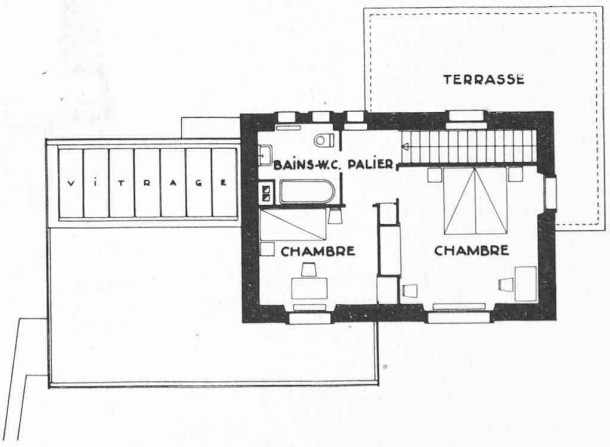

Fig. 14. — *Ziegeler :* Etage transformé. Echelle 1 : 200.

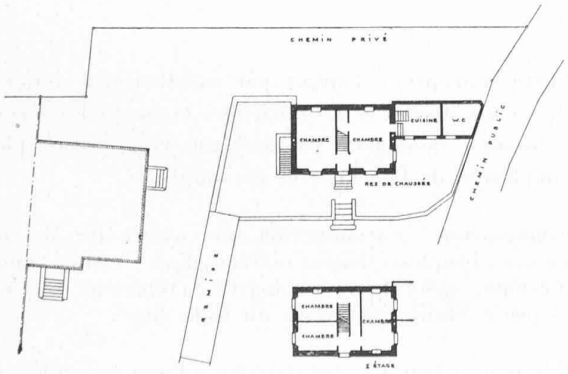

Fig. 13. — *Ziegeler :* Situation et état ancien. Echelle 1 : 600.

Robert Ziegler ayant jugé impossible de construire un atelier convenable dans la partie ouest de la vieille maison, il fut convenu d'adosser ce dernier à la maison. Seules les dépendances de l'atelier seraient situées dans l'ancienne maison, dont la partie est serait transformée en un appartement. Pour réaliser ce programme tout en respectant les distances réglementaires, les deux propriétés furent pratiquement réunies en une seule, bien que villa et atelier d'une part, et appartement de la vieille maison d'autre part, ainsi que leurs jardins respectifs, fussent, à tous points de vue, indépendants. Ainsi l'*atelier put être implanté à la limite ouest et la cuisine de l'appartement put l'être en bordure du chemin privé.*

Fig. 15. — *Ziegeler :* Perspective.

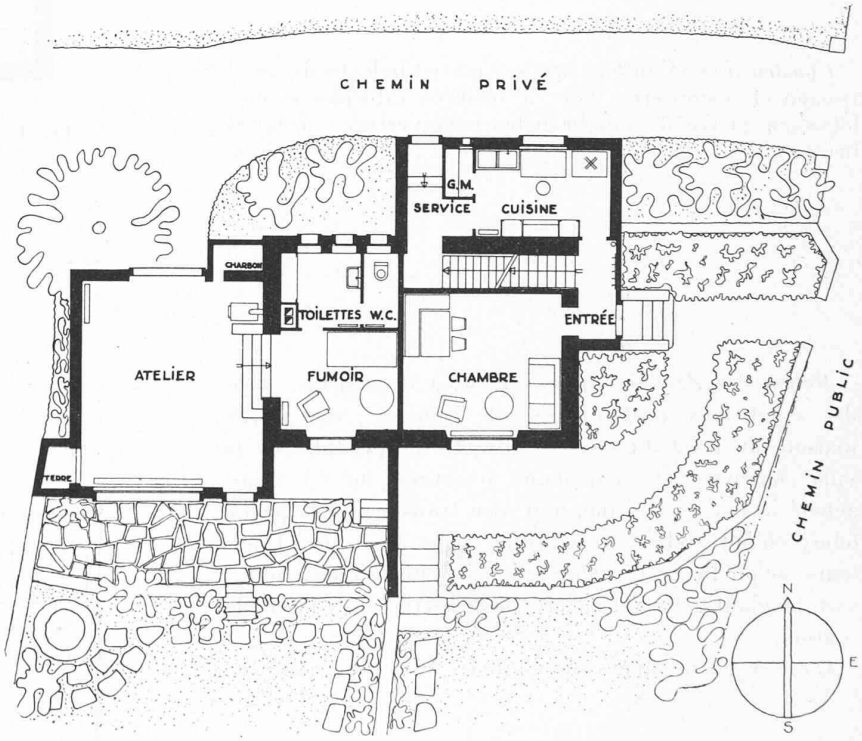

Fig. 16. — *Ziegeler :* Rez-de-chaussée transformé. Echelle 1 : 200.

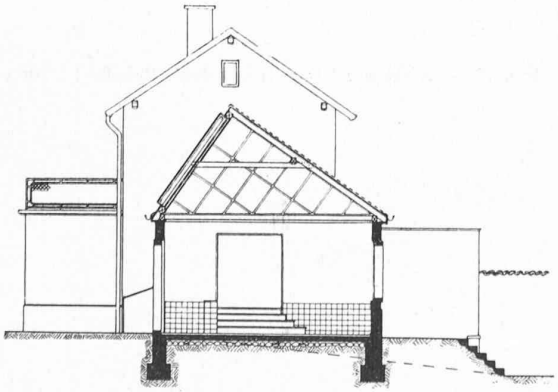

Fig. 17. — *Ziegeler :* Coupe transversale sur l'atelier. Echelle 1 : 200.

Cette conception, logique par excellence, a donné un fort bon résultat. Parties anciennes et nouvelles forment un ensemble homogène, original, une composition pleine de modestie, de fraîcheur et de souplesse.

Construction : ancienne maison : pierre de Meillerie. Annexes : briques creuses, matelas d'air ; vitrage double de l'atelier : métallique sans mastic ; crépissage intérieur : peinture à l'huile ; isolation du toit : liège.

Ces trois exemples démontrent qu'une habitation est toujours un problème nouveau, un cas particulier suivant la situation donnée. Résoudre le problème de façon saine, c'est bâtir.